



ONU : 98 indicateurs de suivi des objectifs de développement durable pour la France

Pour éclairer les stratégies publiques et privées, il importe de disposer d'éléments chiffrés permettant de suivre de manière objective les objectifs de développement durable dans toutes leurs dimensions. C'est ainsi que l'ensemble des pays de l'ONU s'est entendu sur 169 cibles et 232 indicateurs statistiques, jugés les plus pertinents pour suivre les 17 objectifs de développement durable au plan international.

Le groupe de travail du Cnis (Conseil national de l'information statistique) propose un tableau de bord d'une centaine d'indicateurs statistiques (98 précisément) jugés pertinents pour la France et suffisamment pérennes et robustes pour être utilisés jusqu'en 2030 environ en complément des indicateurs internationaux.

Le groupe de travail du Cnis, présidé par Jean-René Brunetière, Ingénieur général honoraire des ponts, des eaux et des forêts, réunissait une centaine de membres d'horizons très divers (société civile, organisations syndicales, associations, ONG, collectivités territoriales, chercheurs et experts, observatoires, producteurs de statistiques publiques, directions d'administration centrale des ministères ou établissements publics).

Des indicateurs pour éclairer les stratégies publiques et privées en matière de développement durable

Selon l'ONU « pour que les objectifs soient atteints, chacun doit faire sa part : les gouvernements, le secteur privé, la société civile et les personnes comme vous ».

Ces objectifs et le développement durable en lui-même recèlent de fortes contradictions : entre croissance économique et protection de l'environnement, entre liberté d'entreprendre et égalité, entre protection du paysage et développement des énergies renouvelables, entre rendement agricole et préservation des écosystèmes, entre développement des services publics et équilibre des comptes publics etc.

Le groupe de travail du Cnis propose des indicateurs adaptés à la situation française

La France a également souhaité disposer d'indicateurs adaptés à la situation et aux politiques nationales. À l'instigation de la déléguée interministérielle au Développement durable, le Conseil national de l'information statistique (Cnis) a décidé en juin 2017 de conduire une concertation pour obtenir un tableau de bord de suivi quantitatif des 17 objectifs du développement durable, cohérent avec l'approche internationale, pertinent pour la société française et partagé par l'ensemble des acteurs.

Ainsi, dans son rapport remis au Cnis le 27 juin dernier, le groupe de travail propose **un tableau de bord de 98 indicateurs qui couvre, de manière équilibrée, les 17 objectifs du développement durable** sur lesquels s'est entendue la communauté internationale en 2015 et qui ont une valeur universelle. **Il inclut les 10 indicateurs de richesse nationale proposés par loi dite Eva Sas** et suivis annuellement par le gouvernement. Il privilégie, autant que faire se peut, les indicateurs de résultats. Il s'efforce, dans la mesure du possible, de sélectionner les indicateurs comparables entre pays européens. Ces indicateurs sont suffisamment pérennes et robustes pour être utilisés jusqu'en 2030 environ. Le rapport présente également l'ensemble des résultats chiffrés des indicateurs.

Des recommandations pour améliorer la connaissance dans plusieurs domaines et assurer le meilleur usage possible de ce tableau de bord

Lorsque les données existantes ne permettaient pas de décrire convenablement l'objectif participant à la stratégie de développement durable, le groupe de travail suggère les voies d'amélioration possibles. Il indique aussi clairement le bon usage et les limites à l'interprétation des indicateurs existants.

Pour assurer la meilleure prise en compte possible des objectifs de développement durable, le groupe de travail formule également des recommandations pour assurer une bonne visibilité au tableau de bord et faciliter sa compréhension par le public.

La réunion de ces réflexions collectives devrait constituer un outil important dans l'élaboration de la « feuille de route » française pour les objectifs de développement durable.

Plusieurs types d'indicateurs

Les 98 indicateurs français retenus sont de trois types. Un tiers est composé d'indicateurs ONUsiens, un tiers d'indicateurs « alternatifs » (répondant à une définition qui n'est pas exactement celle de l'ONU, mais proche) et un tiers d'indicateurs « complémentaires », éclairant des aspects propres à la France.

La liste ainsi composée définit donc un tableau de bord des stratégies nationales qui concourent aux ODD.

Pour certains sujets, l'indicateur coïncide parfaitement avec l'objectif. Il en est ainsi pour le nombre de tués par accident de la route (ODD3 « Santé et bien-être » – indicateur 3.i6), qui est un indicateur ONUsien. Pour d'autres, en revanche, il ne fait qu'en illustrer un aspect, important mais partiel. L'évolution du nombre d'oiseaux communs (ODD15 « Vie terrestre » - indicateur 15-i6), indicateur « alternatif » ne constitue pas une mesure de la biodiversité, qui comporte de nombreux autres aspects, mais en est une illustration.

Au rang des indicateurs complémentaires et pour répondre à l'ODD 1 « Éradication de la pauvreté », les indicateurs 1.i3 (intensité de la pauvreté monétaire), 1.i4 (taux d'effort net en logement) et 1.i5 (nombre de situations de surendettement soumises aux commissions) ont été retenus, en complément des indicateurs ONUsiens 1.i1 (taux de pauvreté monétaire) et 1.i2 (taux de pauvreté en conditions de vie).

Retrouvez le rapport ici <https://www.cnis.fr/instances/groupe-de-travail-declinaison-francaise-des-indicateurs-des-objectifs-de-developpement-durable/>

Contact presse : Jean-René BRUNETIÈRE – 06 86 58 00 05

Le Cnis est chargé par la loi de réaliser la concertation entre les producteurs et les utilisateurs de la statistique publique. www.cnis.fr

contact : secretariat-general@cnis.fr

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

